



Pour donner au Peuple la souveraineté « démocratique »(*)

Les Citoyens Constituants (assoc loi 1901)
pensent que :

- Ce n'est pas aux hommes de pouvoir d'écrire ou changer les lois qui réglementent leur pouvoir ! (La Constitution)
- Notre Constitution (loi des lois), doit être écrite par le peuple
- Pour l'écrire une telle Constitution, l'Assemblée Constituante doit être tirée au sort parmi les citoyens et faire une synthèse des propositions que les citoyens réunis en assemblées dans toutes les communes leur enverront après débats.
- Pour finaliser cette Constitution, un référendum sera soumis au Peuple avec des questions sur les points ne faisant pas un large consensus.

Nous ne doutons pas de l'adhésion du Peuple pour mettre dans cette Constitution les règles suivantes qui le protégeront contre les abus de pouvoir des dirigeants (quels que soient les courants politiques en place):

- Le référendum d'initiative populaire.
- Le référendum abrogatoire (pour abroger une mauvaise loi)
- Des mandats courts, non cumulables et non renouvelables.
- La reddition des comptes.
- De nombreux contrôles avant, pendant et après ces mandats.
- La stricte séparation et le contrôle citoyen des pouvoirs.
- La liberté d'expression.

Nous montrerons au Peuple à qui on l'a caché pendant 200 ans que la démocratie ne peut qu'être largement basée sur le tirage au sort comme dans la première démocratie née à Athènes.



Retrouvez-nous sur Facebook ou sur notre site :

www.lescitoyensconstituants.com

(*)Le 'k' est voulu pour rappeler l'étymologie grecque « **dèmos kratos** » : le pouvoir au peuple

Ne pas jeter sur la voie publique - <http://wikicratie.fr/LCC-info4.pdf>

Abus de pouvoir des élus, attaques contre les acquis sociaux et l'environnement: reprenons le pouvoir et écrivons ensemble notre Constitution citoyenne !

L'emploi, la santé, l'éducation, l'environnement, les retraites sont attaqués par les coupes budgétaires. Les responsables politiques sont plus que jamais les VPR des marchés financiers qui les font et les défont, comme ils font « l'opinion » par le biais du marketing politique des médias inféodés aux super riches par les marchés publicitaires. Ils décident pour qui ils feront voter les électeurs et fabriquent leur consentement en sélectionnant les informations diffusées et leur analyse.

Un coup pour un camp un coup pour l'autre pour faire illusion et ils gagnent ... à tous les coups !

Tout se dégrade, et même des salariés dorment dans les rues faute de pouvoir se loger !

Il y a de moins en moins de médecins, de places dans les hôpitaux, les services d'urgences déjà débordés sont démantelés. Il n'y a plus d'infirmières dans les lycées et les écoles. La Sécurité Sociale mise en place dans la France ruinée de l'après guerre ne permet plus d'avoir le même niveau de remboursement des médicaments et des soins que dans la France à reconstruire !

A coté de cela, les très riches paient proportionnellement moins d'impôts que les classes moyennes.

Les responsables politiques et syndicaux divisent ceux qui résistent pour défendre leurs conditions de vie et d'emploi et ceux qui militent pour la préservation de l'environnement que nous laisserons à nos enfants.

Plutôt que de soigner les symptômes, il faut s'attaquer à la "cause des causes" disait Hippocrate (médecin) : celle qui est la cause de toutes les maladies dont nous souffrons. Il s'agit (en ce qui nous concerne) de l'**impuissance des peuples à contrôler ce que font leurs gouvernants**, et donc c'est un problème de démocratie. C'est **LE** problème de **LA** démocratie.

En 1789, Sieyès, un des principaux promoteurs du système électoral dont nous avons hérité déclarait : « **Les citoyens qui se nomment des représentants renoncent et doivent renoncer à faire eux-mêmes la loi ; ils n'ont pas de volonté particulière à imposer. S'ils dictaient des volontés, la France ne serait plus cet État représentatif ; ce serait un État démocratique. Le peuple, je le répète, dans un pays qui n'est pas une démocratie (et la France ne saurait l'être), le peuple ne peut parler, ne peut agir que par ses représentants.** » (séance du 7 septembre 1789)

C'est sur cette citation trop peu célèbre que se sont appuyées depuis deux cent ans les républiques françaises au service des marchands et riches bourgeois qui ont mené leur révolution en manipulant le tiers état.

Depuis l'antiquité, quand on parlait de démocratie, d'Athènes aux Républiques Vénitienne et Florentine, en passant par Montesquieu, on pensait "**tirage au sort**", même si le plus souvent ce tirage au sort était couplé avec un système électoral par lequel on essaie de choisir les "meilleurs" (« *Aristos* » en grec) pour les postes à pourvoir.

MONTESQUIEU : « *Le suffrage par le sort est de la nature de la démocratie. Le suffrage par le choix est de celle de l'aristocratie.*

Le sort est une façon d'élire qui n'afflige personne ; il laisse à chaque citoyen une espérance raisonnable de servir sa patrie. », De l'esprit des lois - Livre II, Chap II. Cette idée du tirage au sort de ceux qui votent les lois a été complètement ringardisée depuis par ceux qui ont peur de la Démocratie bien qu'ils s'en réclament.

Ils sont parvenus à nous faire appeler démocratie autre chose : la liberté d'expression, les droits de l'Homme, et certaines libertés -bien sûr positives- mais qui ne sont pas LA Démocratie. Ainsi, par cet « oubli » sémantique dicté par la bourgeoisie des banquiers, des industriels, et des marchands qui financent la presse, on fait croire aux Français qu'ils vivent en démocratie et on leur fait perdre ainsi confiance dans la politique.

C'est une manipulation ! La Démocratie peut exister, même si c'est compliqué. A Athènes une forme primitive a pu le prouver pendant deux cents ans. Deux cents ans pendant lesquels le pouvoir n'a pas été au service des 1 % de riches mais de 99 % de la population.

Jamais autant qu'à cette époque des Citoyens ne se sont intéressés à la chose publique.

Cela prend du temps ... à l'époque, cela n'a pu être possible que parce qu'ils avaient des esclaves, aujourd'hui nous avons des machines partout et ce serait sans doute beaucoup plus facile.

Pour cela, il nous faut écrire une autre Constitution car la Constitution est la loi des lois de toute nation.

- Une Constitution **lisible, claire et compréhensible par tous.**
- Une Constitution qui établira une **vraie séparation des pouvoirs** exécutif,

législatif, judiciaire mais aussi médiatique et monétaire et qui protégera ses citoyens contre les abus de ces pouvoirs.

- Donc une Constitution qui ne sera pas écrite par ceux qui exercent ou qui exerceront ces pouvoirs mais par des Citoyens. s'engageant à ne jamais exercer ces pouvoirs pour être à **l'abri des conflits d'intérêts.**
- Une Constitution qui ne pourrait donc être écrite que par des Assemblées de Citoyens, **article par article.**
- Une Constitution qui sera finalisée par une Assemblée Constituante de Citoyens tirés au sort **avant d'être entérinée par un référendum et de s'imposer à tous.**

Mais ce ne sont ni les partis politiques ni les élus ni les médias qui leur font allégeance. qui vont nous proposer cela un jour **Seul un puissant mouvement des citoyens pourra organiser et imposer cela.**

Il faut que l'Assemblée Constituante soit tirée au sort !

C'est le but que s'assignent **LES CITOYENS CONSTITUANTS (association loi 1901)**

Leur seul moyen d'action : propager l'idée dans toute la société de façon virale parmi les citoyens honnêtes désintéressés de tous bords mais motivés par le bien commun.

Venez les y aider

Les Citoyens Constituants

<http://lescitoyensconstituants.com>

Je souhaite

devenir membre des Citoyens Constituants et je déclare sur l'honneur adhérer aux principes de leur charte.(sur internet)

soutenir financièrement les Citoyens Constituants
Nom :

Email :

Renvoyez ce bulletin à :

Les Citoyens Constituants,

Maison des associations,

Boîte 76

54, rue Jean Baptiste Pigalle
75009 Paris

Ou bien

[lescitoyensconstituants](mailto:lescitoyensconstituants@gmail.com)

@gmail.com